



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de COOPER (Barbara T.), ROBARDEY-EPPSTEIN (Sylviane), MARTIN (Roxane), « Établissement du texte », *Méodrames*, Tome VI, 1815-1818, PIXERÉCOURT (René-Charles Guilbert de)

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-15877-6.p.1153](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-15877-6.p.1153)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2024. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Le texte que nous éditons a été établi d'après la première édition du *Belvédère ou la Vallée de l'Etna*, mélodrame en trois actes, en prose, et à spectacle (Paris, Barba, 1818, 75 p. in-8°). Dans le texte comme dans ses variantes, nous avons opté pour l'orthographe modernisée de « Belvédère ».

Deux manuscrits ont subsisté pour cette pièce. Le premier, autographe, est conservé par la SHLML (1 cahier relié et paginé, 1818, 62 f° écrits r°, corr. v°, boîte n° 7, pièce n° 79, identifié sous le sigle MsA). Il comporte peu de ratures. Celles-ci ont été ignorées dans l'appareil critique, car elles concernent de simples réajustements (suppression de mots replacés plus loin) et demeurent dans la plupart des cas illisibles. Ce manuscrit, rédigé sans doute rapidement, présente une écriture assez peu soignée. Le second manuscrit (identifié par le sigle MsC) est conservé aux Archives Nationales sous la cote F<sup>18</sup> 601 (1 cahier relié, non paginé, 27 f° écrits r°-v°). Sur la couverture, ne figure aucune des marques habituelles apposées par le bureau de la censure. La date de première représentation, fautive, y est mentionnée (« joué le 10 X<sup>bre</sup> 1819 »). Le manuscrit ne contient en outre ni liste de personnages ni didascalies internes. Seules les didascalies de début d'acte sont précisées, ainsi que, parfois, celles d'un début de scène. La copie semble également avoir été réalisée à la hâte ; elle se contente de livrer à l'examen des censeurs le texte appelé à être prononcé sur scène. Ces deux manuscrits offrent une version concordante de la pièce, sauf dans le premier acte où MsA présente des passages supplémentaires, vraisemblablement supprimés par Pixérécourt en amont de la livraison au théâtre. Dans les deux derniers actes, MsA et MsC offrent une leçon identique, qui diffère à de nombreux endroits de l'édition *princeps*. Dans la mesure où le manuscrit du théâtre n'a pas été conservé, il n'est pas possible de déterminer le moment exact de ces suppressions : pendant les répétitions (ce qui est vraisemblable) ou après la création et en amont de la publication. Dans tous les cas, l'ordre

des manuscrits doit être compris de la manière suivante : MsA offre la version rédigée par l'auteur ; MsC présente l'état du texte tel qu'il a été reçu au théâtre et confié immédiatement à l'examen des censeurs. C'est à partir d'une version similaire à MsC qu'a dû être effectué le travail de mise en scène. Les corrections ont vraisemblablement été consignées sur le manuscrit du régisseur, aujourd'hui perdu.

*Le Belvédère* a fait l'objet de plusieurs rééditions. En 1818, une seconde édition a paru (Paris, Barba, 1818, 58 p. in-8°). Elle présente de rares variantes avec l'édition *princeps*. La plus importante concerne les couplets de la barcarolle vénitienne chantée après le ballet du 1<sup>er</sup> acte. Elles sont introduites dans les notes par le sigle Éd-1818(2). Une édition a paru l'année suivante (Paris, Barba, 1819, 58 p. in-8°), identique en tout point à la seconde édition de 1818. Pour cette raison, elle a été exclue de l'appareil critique. La pièce a été intégrée dans la collection des « Chefs-d'œuvre du répertoire des mélodrames » (Paris, chez M<sup>me</sup> Veuve Dabo, 1824, t. 4, p. 223-327, in-18). Elle figure enfin dans le *Théâtre choisi* (t. 3, p. 495-576). Ces deux éditions présentent deux ou trois variantes avec l'édition *princeps*, introduites dans les notes par les sigles : Éd-1824 et TC.

Selon une information portée sur la brochure, la musique du *Belvédère* a été composée par Quaisain et Adrien. Le matériel d'orchestre n'a pas été conservé. C'est pourquoi nous éditons un mélodrame dénué de sa partition musicale.